CANTON DE NANCY 2
Véronique Billot & Mathieu Klein
CANTON DE NANCY 3
Nicole Creusot & Frédéric Maguin

lien direct

NANCY
AVRIL 2016

avec vos conseillers départementaux

A la rencontre des habitants

Nous souhaitons vous rendre compte de notre mandat et vous invitons à venir échanger avec nous lors de rencontres conviviales et ouvertes à tous, dans votre quartier :

HAUSSONVILLE – BLANDAN
vendredi 22 avril à 18h30
Foyer club Maréchal Leclerc, 5 rue de Turinaz

TROIS MAISONS – VILLE VIEILLE
lundi 25 avril à 18h30
Foyer club des Trois Maisons, 10 rue de l'Atrie

PLATEAU DE HAYE
jeudi 12 mai à 18h30
Asae Francas, 11 rue Laurent Bonnevay

SAINT GEORGES - CENTRE VILLE
samedi 21 mai à 11h00
Maison de quartier Saint Nicolas, 8 rue Jeannot

CONTACTS

Pour contacter vos conseillers départementaux
03 83 94 54 91

- **Véronique Billot :** vbillot@departement54.fr
- **Nicole Creusot :** ncreusot@departement54.fr
- **Mathieu Klein :** mklein@departement54.fr
  www.mathieuklein.fr • facebook : mathieuklein.nancy
- **Frédéric Maguin :** fmaguin@departement54.fr

anagram-ny • distribution bénévole • ne pas jeter sur la voie publique

Des territoires solidaires et attractifs

Premier janvier 2016, la Lorraine, l'Alsace et la Champagne-Ardenne se regroupent et forment désormais la nouvelle région Grand Est. C'est une évolution importante qui doit nous amener à penser les politiques publiques, notamment l'économie donc l'emploi et les transports, à une autre échelle.

La Meurthe et Moselle y défendra des dossiers majeurs pour son avenir comme l'achèvement de **la mise à deux voies de la RN4** ou encore la **gare d'interconnexion de Vandières**, car on ne peut entendre que la Lorraine soit la seule composante de la région Grand Est où le TGV et le TER ne sont pas raccordés.

La région n'est pas le seul territoire concerné par des évolutions importantes. En effet, les récentes lois liées à la réforme territoriale invitent également les communes et communautés de communes à réfléchir à ce que sera leur organisation demain.

Jeu de mécano réservé aux seuls initiés ?
Bien au contraire, il s'agit de définir collectivement quel est l'échelon le plus approprié pour mettre en œuvre telle ou telle politique, quelles sont **les coopérations les plus intelligentes, c'est-à-dire les plus innovantes, efficaces, économes et soucieuses de la transition énergétique** pour chacun des défis que nous devons relever. C'est bien parce que la **transformation du Grand Nancy** en **métropole** va dans ce sens que le conseil départemental a soutenu et accompagné la démarche en même temps qu'il encourage les vingt intercommunalités du sud de la Meurthe-et-Moselle, où vit plus de la moitié des habitants du département, à s'engager dans une nouvelle étape de coopérations en créant un **pôle métropolitain**.

Concrètement qu'est-ce que cela va changer pour les habitants, les entreprises, les associations ?
Métropole du Grand Nancy et pôle métropolitain du sud de la Meurthe-et-Moselle nous permettront de prendre rang dans la compétition des territoires à l'échelle européenne et mondiale. D'y être mieux armés, en disposant de davantage de moyens pour développer les politiques économiques, attirer plus d'investisseurs, **proposer de meilleurs services aux habitants aussi en matière de transports, d'habitat, de santé, de culture, de préservation et de mise en valeur des espaces naturels ou encore de formation.**

2016 : un budget de solidarités

Soutien à l'emploi et au pouvoir d'achat, politique en faveur de l'enfance et de la famille, accompagnement des territoires les plus fragiles, poursuite du plan en faveur des collèges, le budget 2016 du département, d'un peu plus de 838 millions d'euros, doit permettre la mise en œuvre du projet adopté en juillet 2015 en faveur de la "Reconquête républicaine des territoires de Meurthe-et-Moselle".

Au cœur de ce projet, les solidarités sont confirmées

Solidarité en faveur des entreprises et donc soutien à l'emploi avec une enveloppe de près de 173 millions d'euros dédiée à l'investissement. Collèges, infrastructures routières, grands projets : 84 % de la commande publique du département bénéficient à des entreprises lorraines et donc soutiennent directement les emplois locaux.

Solidarités avec les territoires à travers un nouveau dispositif d'appui qui consacrera 724 millions d'euros sur la durée du mandat, en ciblant les territoires fragiles, dont **les quartiers relevant de la politique de la ville sur le Grand Nancy**.
Solidarité avec les habitants enfin à travers les compétences du département en faveur des personnes âgées ou handicapées et des personnes bénéficiaires du Revenu de solidarité active. Mais la solidarité c'est aussi les actions en faveur de l'habitat, poste important dans le budget des ménages. Ainsi entre 2016 et 2018, Meurthe-et-Moselle Habitat, bailleur social du département, investira près de 200 millions d'euros en faveur de la **création de 800 constructions neuves et la rénovation énergétique de près de 3 000 logements.**

Des contraintes qui restent fortes

Les trois allocations individuelles de solidarité, le Revenu de Solidarité Active, la Prestation de Compensation du Handicap, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, pèsent plus de 35 % des dépenses de fonctionnement du département. C'est particulièrement le cas du RSA, qui depuis son transfert en 2004 au département, n'est pas intégralement compensé. En 2016, 68 millions d'euros manqueront ainsi dans les caisses de la Meurthe et Moselle. C'est l'enjeu des négociations en cours entre les départements et le gouvernement qui s'est engagé à reprendre le RSA à sa charge.
En dépit de ce poids, le conseil départemental tient son engagement de ne pas augmenter les impôts locaux pour ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des ménages.

Soutien à l'investissement 2016 en chiffres

39 M€ pour les collèges
28 M€ pour les infrastructures et le haut débit
1,3 M€ pour Artem
1,5 M€ pour la médiathèque départementale

Une **équipe** au **service** de la **Meurthe-et-Moselle** et de **Nancy**

Jeudi 2 avril 2015, la nouvelle assemblée sortie des urnes à l'occasion des élections cantonales des 22 et 29 mars, élit Mathieu Klein président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

La nouvelle assemblée est composée de **46 élus, à parité femmes – hommes**, issus des 23 nouveaux cantons du département (au lieu de 44 précédemment) et dont les 3/5èmes siègent pour la première fois au département.

Les Nancéiens ont confirmé **Mathieu Klein** et **Nicole Creusot**, élus depuis 2004 à Nancy. Chaque canton élisant un binôme, **Véronique Billot** est élue avec Mathieu Klein dans le canton de Nancy 2 et **Frédéric Maguin**, avec Nicole Creusot, dans le canton de Nancy 3.

II Haut du Lièvre / Renaudine / Croix Gagnée / Scarpone / Trois Maisons / Léopold / Ville Vieille / Oberlin / Cristalleries / Cathédrale / Ile de Corse

III Faubourg Saint-Georges / Faubourg Saint-Pierre / Bonsecours / Saurupt / Blandan / Haussonville

LES MISSIONS DE VOS ÉLUS À NANCY

Mathieu Klein

40 ans
conseiller départemental
du canton de Nancy 2
président du conseil départemental
conseiller municipal de Nancy
conseiller communautaire
du Grand Nancy

Assurant la succession de Michel Dinet à la suite de sa disparition le29 mars 2014, **Mathieu Klein** est confirmé en 2015 dans son mandat de président du département. La feuille de route est tracée dès l'élection.

"Les six années qui viennent doivent être en Meurthe-et-Moselle comme dans toute la France, celle de la reconquête républicaine des territoires, des femmes et des hommes qui y vivent. Ils attendent des actes pour l'emploi, le pouvoir d'achat, le soutien à l'activité économique, le logement, les services en milieu rural, la santé, l'égalité réelle dans les quartiers populaires et l'éducation".

Nicole Creusot

63 ans
retraitée de l'enseignement
conseillère départementale
du canton de Nancy 3
vice-présidente du conseil départemental
conseillère municipale de Nancy
conseillère communautaire
du Grand Nancy

Vice-présidente depuis sa première élection en 2004, **Nicole Creusot** est désormais, outre l'université et la recherche, également en charge de la culture, de la lecture publique ainsi que des archives départementales et du suivi du Château de Lunéville.

"Le mandat s'ouvre sur des réalisations importantes : l'achèvement du Centre des mémoires Michel Dinet, la dernière tranche du campus Artem, mais aussi sur de nouveaux enjeux pour retisser les liens entre les personnes et les territoires en s'appuyant sur les nombreux acteurs culturels en Meurthe et Moselle."

Priorité Jeunesse

En 2012, le conseil départemental a adopté le Plan Collèges nouvelles générations. Objectifs : permettre à chaque collégien de Meurthe-et-Moselle de fréquenter, en proximité raisonnable de chez lui, un collège respectueux de l'environnement et doté des meilleurs équipements techniques et pédagogiques mais aussi un établissement ouvert sur son environnement, où chacun a la chance de fréquenter des camarades de tous horizons.

Dans cette perspective, le conseil départemental a prévu de **construire ou reconstruire à neuf 12 collèges**, de **restructurer profondément 7 établissements** et enfin de réaliser des **travaux importants dans 33 autres**.

Une enveloppe de **280 millions d'euros** financera l'ensemble de ces travaux. Une dotation complémentaire de **20 millions d'euros** a été ajoutée pour que l'ensemble du patrimoine des collèges réponde aux **normes écologiques les plus exigeantes.**

Les opérations, conduites par vagues, seront toutes engagées d'ici 2021.

En complément de ces opérations sur le bâti, il est aussi prévu, là où cela sera nécessaire pour **renforcer la mixité**, de définir de **nouveaux périmètres** de recrutement des collèges.

Et à Nancy concrètement ?

Tous les établissements de Nancy bénéficieront du plan Collèges nouvelles générations où 3 collèges neufs seront notamment construits : sur le site de l'ancien collège Jean-Lamour, boulevard de Scarpone, au Plateau de Haye et enfin à proximité du campus ARTEM dans le secteur Blandan-Haussonville.
La construction du **nouveau collège Jean-Lamour** avance au rythme prévu. Premier collège passif du département, il accueillera ses élèves à la rentrée 2017. Ainsi, à terme, trois établissements scolariseront les quelques 900 collégiens de ce secteur allant du Plateau de Haye au Faubourg des Trois Maisons : le **nouveau collège Jean-Lamour**, le **futur collège du Plateau de Haye** pour lequel un terrain est en cours de recherche en lien avec les villes de Nancy, Laxou et Maxéville et le collège **Alfred Mézières**.
Quant au sud de la Ville, il comptera aussi **un nouvel établissement situé à proximité du campus ARTEM**. Le projet sera engagé dans les années à venir. Mais d'ores et déjà le conseil départemental participe à hauteur de 1 million d'euros à la **construction du restaurant universitaire du campus** qui sera lancée cette année ; restaurant où iront déjeuner les futurs collégiens dans le cadre d'un projet de mutualisation des moyens.

Favoriser une plus grande mixité

A l'approche de l'ouverture prochaine du collège Jean-Lamour, les équipes du conseil départemental et de l'Education nationale ont commencé à travailler sur le périmètre de recrutement de chacun de ces trois établissements, afin d'y **favoriser une plus grande mixité**. Dans cette perspective, le futur collège du boulevard de Scarpone devrait par exemple accueillir une partie des élèves habitant au Plateau de Haye. Le travail autour de la mixité dans ce secteur s'inscrit dans l'expérimentation lancée par le ministère de l'Education nationale. A Nancy, sont aussi concernés les collèges Guynemer et de la Craffe.

Restauration Scolaire

Au sujet de la restauration scolaire **la nouvelle tarification mise en œuvre** par le département à partir de 2010, a permis à près de **350 collégiens supplémentaires** de Nancy de déjeuner dans leur établissement, soit une **progression de plus de 20 % du nombre de demi-pensionnaires**.

Au menu des cantines toujours, **une part de plus en plus importante des assiettes provient de l'agriculture biologique et locale**, avec désormais près de 4 % de produits issus de ces filières.

Enfin, **plusieurs établissements du département expérimentent** cette année, avec l'appui du conseil départemental, **l'organisation de petits déjeuners pris au collège**. C'est le cas, par exemple, de **Claude le Lorrain**. L'an prochain, d'autres collèges de Nancy devraient rejoindre la démarche.

LES MISSIONS DE VOS ÉLUS À NANCY

Véronique Billot

56 ans
directrice d'école à Nancy
conseillère départementale
du canton de Nancy 2
déléguée au territoire de
Nancy Couronne

Véronique Billot s'est vu confier le suivi du territoire de Nancy et Couronne qui regroupe le Grand Nancy, la communauté de communes du Sel et Vermois ainsi que celle du Grand Couronné.

"Dès l'élection nous nous sommes mis au travail pour préparer les nouveaux contrats de partenariat avec les territoires. Objectif : piloter la mise en œuvre des politiques publiques du département au plus près du terrain, c'est-à-dire en y associant le plus en amont possible les acteurs, des communes aux intercommunalités en passant par les associations et finalement tout porteur de projet".

Frédéric Maguin

47 ans
conférencier, auteur et éditeur
conseiller départemental
du canton de Nancy 3
président de la commission
Agriculture et environnement

Frédéric Maguin assure la présidence de la commission Agriculture et environnement, l'une des 6 commissions de l'assemblée.

"Des débats autour de la COP21 à l'automne dernier à l'accompagnement de la profession agricole dans le cadre des difficultés qu'elle rencontre, ma prise de fonction a croisé une actualité riche. Le travail en commission qui laisse la possibilité de travailler les dossiers sur le fond est essentiel, je pense notamment aux espaces naturels sensibles, au développement des circuits courts et à la transition énergétique qui sont au cœur des priorités du département."